



Répit Emergo

Service de répit
spécialisé en autisme

Programme de récompense pour la recommandation de candidats

À l'intention des employés de Répit Emergo

Objectif

Le programme de récompense pour la recommandation de candidats vise à offrir une incitation financière aux employés qui recommandent des candidats chez Répit Emergo.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à la récompense :

- L'employé doit envoyer un courriel à **recrutement@repitemergo.com** en mentionnant le nom et les coordonnées du candidat recommandé. L'employé doit également fournir une brève explication de son lien avec le candidat.
- L'employé doit être en poste au moment où la récompense sera remise.
- Le candidat recommandé doit envoyer son CV à **recrutement@repitemergo.com** en indiquant le nom de l'employé qui l'a recommandé.
- Le candidat recommandé doit réussir le processus de recrutement et effectuer un minimum de **8 répits scolaires** ou **4 séjours d'été**.

Modalités

Les membres de la famille des employés et les anciens employés de Répit Emergo ne sont pas admissibles à la récompense dans le cadre de ce programme.

Tous les employés, sauf les membres de la direction, peuvent participer au programme de recommandation de candidats et recevoir une récompense financière.

Pour chaque recommandation qui aboutit à l'embauche d'un candidat recommandé, l'employé qui a fait la recommandation recevra un montant forfaitaire de 100 \$, jusqu'à concurrence de 400 \$ par année civile. Les récompenses seront versées en mai, septembre et janvier.

Le programme de récompense pour la recommandation de candidats est offert à la discrétion de Répit Emergo et l'organisme se réserve le droit de modifier ou de mettre fin au programme avec ou sans préavis.

Nous espérons que ce programme incitera nos employés à recommander des candidats de qualité pour les postes chez Répit Emergo et à contribuer ainsi à la croissance de notre organisation.